

6.1

Avis et communiqués

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS**Erratum****Décret 1090-2010 – Loi modifiant la Loi sur l'Autorité des marchés financiers et d'autres dispositions législatives (2008, c. 7) – Entrée en vigueur de certaines dispositions de la Loi**

Veillez prendre note qu'une erreur s'est glissée lors de la publication de l'avis accompagnant le décret 1090-2010 qui a été publié dans la section 6.1 du bulletin du 7 janvier 2011 (Vol 8, n° 1).

Vous trouverez ci-dessous le texte de l'avis qui aurait dû paraître.

Le 14 janvier 2011**Décret 1090-2010 – Loi modifiant la Loi sur l'Autorité des marchés financiers et d'autres dispositions législatives (2008, c. 7) – Entrée en vigueur de certaines dispositions de la Loi 1**

L'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») publie, en version française et anglaise, le décret suivant :

- Décret 1090-2010 – Loi modifiant la Loi sur l'Autorité des marchés financiers et d'autres dispositions législatives (2008, c. 7) – Entrée en vigueur de certaines dispositions de la Loi

Avis de publication

Le décret a été publié dans la Gazette officielle du Québec, en date du 22 décembre 2010 et est reproduit ci-dessous.

Le 7 janvier 2011

¹ Diffusion autorisée par Les Publications du Québec